



La Mutualité Française  
*Centre-Val de Loire*



Nos **ACTIONS** &  
**ENGAGEMENTS**  
en  
*2022*





## Entretien croisé

### Quel bilan tirez-vous de l'année 2022 ?

**Rose-Marie Minayo :** Ce fut une année extrêmement dense, au cours de laquelle il a fallu défendre l'apport du modèle mutualiste dans le cadre du débat autour de la Grande Sécu, mais également appréhender l'ensemble des questions liées au contexte électoral (présidentiel, législatif) tout en étant sur une dynamique de propositions pour alimenter le débat public avec une belle mobilisation de notre Union Régionale.

Aux côtés des autres acteurs de complémentaire santé, les mutuelles de la Mutualité Française ont porté l'ensemble des propositions pour prévenir les risques en santé mentale, suite à la crise sanitaire, en s'engageant à rembourser une partie des frais de consultation avec un psychologue. Ce sujet fut une priorité pour notre Union Régionale : les élus de nos délégations territoriales se sont formidablement mobilisés aux côtés de nos équipes pour organiser des actions dans les départements.

Par ailleurs, la raison d'être du mouvement était l'un des engagements de notre Président Eric Chenut. Elle démontre que nous arrivons par la prévention, l'offre de soins ou les réseaux conventionnés à créer de la valeur au-delà des seuls remboursements.

**Olivier Basire :** Les élections présidentielle et législatives ont une nouvelle fois mis en exergue le fait que les déserts médicaux restent une préoccupation prioritaire des Français. Aujourd'hui, 6 millions de Français n'ont plus de médecin traitant. Notre système de santé est en tension : de plus en plus de services d'urgence

rationnent l'accueil de patients la nuit, des maternités ferment temporairement ou des Ehpad peinent à recruter du personnel. Lors des débats sur le PLFSS, nous avons exprimé nos inquiétudes auprès des parlementaires sur l'absence de mesures significatives visant à favoriser l'attractivité des métiers.

### L'année 2022 fut marquée par l'organisation du 43e Congrès de la FNM à Marseille auquel le Président de la République n'a pas participé. Le mutualisme est-il considéré à sa juste valeur ?

**Rose-Marie Minayo :** Ne prenons pas ombrage de l'absence du Président de la République. Le Congrès coïncidait avec le lancement du Conseil national de la Refondation dans lequel la Mutualité Française a désormais toute sa place.

Ce qui compte, c'est la réalité de ce que nous faisons et la satisfaction des adhérents du Livre 2 et nos bénéficiaires du Livre 3. La difficulté actuelle est que tout s'accélère et que les choses ne sont pas perçues de manière évidente par tous. Ce qui est en revanche certain, c'est qu'au-delà de la redistribution prestataire des cotisations mutualistes il faut bien voir que notre mouvement est créatif de valeur, au-delà des simples remboursements.

Le travail quotidien du mouvement mutualiste aux côtés des collectivités et des institutions est reconnu parce qu'il est ancré dans la réalité des territoires. Nous l'avons démontré en fin d'année en participant aux CNR organisés dans les six départements de la région.

**Olivier Basire :** Si le Président Emmanuel Macron rompait avec ce qui semblait être devenu un rituel, il est intervenu sous la forme d'un propos vidéo. En charge de l'Économie sociale et solidaire au sein du gouvernement, Marlène Schiappa a inauguré notre Congrès devant près de 2.000 mutualistes, et c'est le ministre de la Santé, François Braun, qui l'a clôturé. A ce sujet, nous sommes heureux de voir que la prévention est une priorité pour le gouvernement mais cela ne doit pas rester un vœu pieux. Il faut investir autant sur la prévention secondaire et tertiaire que primaire. Les pathologies chroniques connaissent une forte explosion en France et les patients doivent être mieux accompagnés une fois la maladie survenue. L'impact est réel sur leur qualité de vie. Aux côtés des Mutuelles de Livre 2, l'Union Régionale joue un vrai rôle sur ce terrain.

### Qu'attendez-vous vous pour 2023 ?

**Rose-Marie Minayo :** Nous attendons que la puissance publique lève les freins économiques, fiscaux, prudeniels et réglementaires qui brident l'action des mutualistes, qui empêchent des mutuelles, des groupes et des unions de pouvoir se développer, de défricher de nouveaux périmètres utiles pour répondre aux besoins des populations. Par exemple, nous ne pouvons pas aujourd'hui développer de nouvelles stratégies de prévention personnalisées. Il nous faut pouvoir investir davantage en matière de prévention et ne pas voir que le seul coût de gestion. Il faut aussi qu'on cesse d'imposer à 35% nos prestations de service en prévention, ce qui est aberrant... La fiscalité doit aussi tenir compte de l'intérêt général. Il faut réorganiser le système de santé à l'aune des besoins et pas seulement en regard des capacités comptables.

**Olivier Basire :** Notre volonté n'est pas de remplacer l'action publique mais de la compléter en défrichant le terrain, en innovant. Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent

un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions. Nous sommes pragmatiques et nous voulons continuer à être au rendez-vous de cette histoire. Si les pouvoirs publics veulent que nous continuions à aider la population, ils doivent faire davantage confiance aux acteurs de l'économie sociale et solidaire que nous sommes.



# Sommaire



|   |    |
|---|----|
| <b>LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE</b>   | 5  |
| <b>LA FÉDÉRATION</b>  | 7  |
| <b>LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'UNION RÉGIONALE</b>                          | 12 |
| <b>LES ACTIONS DE PRÉVENTION</b>  | 17 |
| <b>LA REPRÉSENTATION DE LA MUTUALITÉ EN RÉGION</b>                            | 24 |
| <b>LA PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC</b>                                       | 27 |
| <b>LES SUJETS DE SANTÉ ET DE SOCIÉTÉ PORTÉS<br/>AUPRÈS DES PARLEMENTAIRES</b> | 32 |
| <b>LA FORMATION DES ÉLUS</b>  | 38 |
| <b>LE CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER</b>  | 41 |
| <b>ANNEXE</b>   | 44 |





# Les temps forts de l'année

## FÉVRIER



**Journée de repérage** en lien avec les ateliers Plaisir de bien vieillir à Beaumont-en-Véron.

## MARS



● Journée d'échange et d'information pour représenter **les usagers en CPAM** coorganisée en présentiel avec France assos santé, la FNATH et l'URAF.

● **Balade santé** du Cher portée par la Délégation territoriale du Cher.

● **Commission API** sous forme d'atelier sur la stratégie lobbying.

## AVRIL



● Réunion de coordination des mandats pour **les titulaires mutualistes en CPAM**.

● Séminaire « **Projets en santé mentale** » pour les Présidents des Délégations territoriales.

● Interrégionale « **Ensemble vers le 3ème Congrès de la Mutualité Française** » avec l'Union régionale Ile-de-France.

## MAI



● **La santé des aidants : parlons-en !** Ciné-débat à Vierzon (18).

● **Renouvellement des CPAM**  
La Mutualité Française Centre-Val de Loire remporte la présidence de la CPAM 18 et les vice-présidences des CPAM 36 et 41.

## JUIN



● Réunion de coordination des mandats ARS avec Aude Brard, Vice-présidente de la **Commission permanente de la CRSA** et Stéphane Lavergne, animateur des réseaux de la FNMF, le 3 juin 2022.

● **Bien voir pour bien vieillir** à Château-Renault puis Chinon. 242 visiteurs pour les dépistages, les conférences et les stands.

● **Élections législatives** : ouverture du site internet [www.santelegislatives2022.com](http://www.santelegislatives2022.com) et invitations lancées aux candidats à déposer leurs propositions en santé et en protection sociale.

● **Assemblée générale à Chartres**, validation des axes stratégiques 2022-2024.



## JUILLET/ AOÛT



**Séminaire santé mentale** au Mans avec les équipes Prévention des 4 unions régionales : Centre-Val de Loire, Pays de Loire, Bretagne et Normandie.

## NOVEMBRE



Le **Moi(s) sans tabac** a été l'une des actions phares de cette année. Stratégie sur les réseaux sociaux, distribution de kits et stands dans les galeries marchandes ont été au rendez-vous.

## SEPTEMBRE



Participation d'une délégation d'élus de l'union régionale au **Congrès de la FNM** à Marseille : « Mutualité : territoires d'engagements pour l'entraide et les solidarités ».

## DÉCEMBRE



◆ Dans le prolongement du **Conseil National de la Refondation (CNR)**, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a participé aux déclinaisons organisées dans les 6 départements de la région.

◆ En lien avec la Carsat Centre-Val de Loire, animation d'un **webinaire sur l'alimentation** durant les fêtes réunissant plus d'une centaine de participants.

## OCTOBRE



◆ **Séminaire des collaborateurs UR / UT Vyy3** Centre-Val de Loire.

◆ Actions **santé mentale** portées par les Délégations territoriales.



**La**  
*Fédération*  
**nationale de  
la Mutualité  
Française**



# LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

## Un acteur clé de la protection sociale et de la santé

Créée en 1902, la Mutualité Française est le syndicat professionnel des mutuelles. Elle est le porte-parole de près de 500 mutuelles, qu'il s'agisse de mutuelles nationales, régionales ou locales, de membres d'organismes paritaires d'assurance santé, de prévoyance. Elle les représente, promeut le modèle mutualiste et anime le réseau de mutuelles et de militants.

La Mutualité Française est présente en métropole et en outre-mer au travers de ses 17 Unions régionales qui portent et mettent en œuvre ses positions auprès des décideurs locaux. Les Unions régionales sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire de proximité.

### CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC ET À L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

La Mutualité Française est un acteur majeur du débat national autour des questions de protection sociale et de santé : PLFSS, reste à charge zéro, grand âge et autonomie, bioéthique... Elle est force de proposition sur les grands dossiers du système de protection sociale auprès des pouvoirs publics. Elle entretient notamment un dialogue avec les représentants des professions de santé et les associations d'usagers et les organisations syndicales.

Elle s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit de débats ouverts, d'études et de réflexions menés avec les militants mutualistes, les think tanks ou associations partenaires.

### DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

La Mutualité Française défend un système de santé solidaire, protecteur et universel. Elle s'engage pour l'accès aux soins pour tous en nouant par exemple des accords avec des professionnels de santé pour limiter les dépassements d'honoraires ou en contribuant à la généralisation du tiers payant pour éviter l'avance des frais de santé.

La Mutualité Française et ses mutuelles sont également partenaires d'entreprises innovantes dans des domaines variés comme la téléconsultation, les flux financiers ou l'amélioration de l'expérience des adhérents. Grâce au soutien du mouvement mutualiste, ces entreprises imaginent et expérimentent de nouvelles solutions pour la santé et la protection sociale de tous les citoyens.

### REPRÉSENTER LES MUTUELLES AU SEIN D'INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

La Mutualité Française est présente dans les principales instances et organisations de la protection sociale et de la santé : Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), Conseil économique social et environnemental (CESE), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), agences régionales de santé, conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils territoriaux de santé...

Elle se mobilise également au sein de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) et de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (AMICE) afin de faire reconnaître la spécificité des mutuelles.





# La Mutualité Française

## Chiffres clés

**1<sup>er</sup>**

Acteur en  
complémentaire santé

Réseau sanitaire et social  
accessible à tous

Acteur privé de prévention

Opérateur  
en dépendance

**462**

mutuelles adhérentes  
dont 232  
mutuelles santé

**35  
millions**

de personnes  
protégées

**+ de 2 900**

services de soins  
et d'accompagnement  
mutualistes (SSAM)

**75 000**

personnes employées  
en équivalent  
temps plein (ETP)

**23 Md€**

de cotisations  
perçues

**4 Md€**

de produits perçus  
par les SSAM

**12 000**

militants élus



# Temps forts

## 2022/2023

### Septembre 2022

#### **LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE**

Rendez-vous majeur du secteur de la protection sociale et de la santé, le 43e Congrès de la Mutualité Française s'est déroulé du 7 au 9 septembre 2022, à Marseille.

Plus de 160 intervenants et experts étaient présents, pour 90 sessions de débats.

À cette occasion, la Mutualité Française a notamment présenté sa Raison d'être « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain » et remis le prix Innovation Mutuelle à trois candidats : Le Drenche, E-ophtalmo et MarSOINS.

### Septembre 2022

#### **LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CONTRIBUE AU CNR**

Membre du Conseil National de la Refondation (CNR) dont la première session s'est tenue en septembre 2022, la Mutualité Française aura porté tout au long de l'année des positions relatives à la fabrique du consensus et aux enjeux de financement de notre système de protection sociale *via* des propositions sur les thèmes de la santé, du bien vieillir, du climat et de la biodiversité, du numérique ou de la petite enfance.

### Septembre 2022

#### **LES LIBÉRAUX DE SANTÉ ET 3 FÉDÉRATIONS D'ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES SIGNENT UN ACCORD DE COLLABORATION**

La Mutualité Française a signé un accord de collaboration avec l'intersyndicale les Libéraux de Santé (LDS) et les Fédérations d'organismes complémentaires (CTIP et France Assureurs).

Cette initiative traduit la volonté commune de déployer le tiers payant et d'améliorer la prise en charge des soins pour les patients.

### Septembre 2022

#### **ENRICHISSEMENT DU PORTAIL MUTUELLES DATA**

La première version du site est disponible. Mutuelles Data est une plateforme sécurisée de données mutualistes, permettant aux mutuelles d'organiser collectivement la valorisation de leurs données et d'accéder à un portail de services.

### Octobre 2022

#### **PLFSS 2023 : UNE AMBITION PARTAGÉE MAIS DES INTERROGATIONS QUANT AUX MOYENS ALLOUÉS**

À l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2023, la Mutualité Française pointe notamment le manque d'appui du gouvernement envers les complémentaires santé et le manque d'ambition sur de nombreuses priorités défendues ces derniers mois comme le virage préventif ou le rééquilibrage du système de santé.

### Octobre 2022

#### **PARTENARIAT AVEC PSSM SUR LA SANTÉ MENTALE**

Dans le cadre de sa politique de prévention, la Mutualité Française signe un partenariat avec l'association Premiers Secours en Santé Mentale France (PSSM France). Elle renforce ainsi son engagement *via* la formation et le déploiement de secouristes en santé mentale, partout en France.

### Décembre 2022

#### **LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE DOTE D'UN PROJET D'ENTREPRISE POUR 2023-2027**

Le conseil d'administration de la Mutualité Française a approuvé un projet d'entreprise qui articule l'action de la Fédération autour de trois axes : l'influence, l'animation du mouvement et la promotion de l'engagement et l'innovation. Le projet d'entreprise comprend également un volet transformation pour simplifier l'organisation et le mode de fonctionnement de la Mutualité Française et pour assurer un équilibre économique durable. La réorganisation, annoncée en février 2023, a pour ambition de mieux répondre demain aux enjeux et aux besoins des mutuelles.

### Janvier 2023

#### **LANCEMENT DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN PRÉVENTION 2023 – 2026**

Fidèle à sa volonté d'appuyer la politique de prévention, la Mutualité Française a approuvé des orientations stratégiques pour 2023-2026 avec quatre axes prioritaires : l'activité physique et sportive, la santé mentale, l'environnement et la santé au travail.



## Janvier 2023

### L'AUGMENTATION DES COTISATIONS RESTE MAÎTRISÉE

Avec une augmentation moyenne de 4,7%, les cotisations des mutuelles en 2023 augmentent moins que l'inflation moyenne en 2022 (5,9 %). La hausse des soins remboursés par les mutuelles entre 2019 et 2022 s'élève à 10,1 %.

## Janvier 2023

### LE FONDS MUTUELLES IMPACT S'ÉLARGIT

Avec l'arrivée de la Banque des Territoires et de plusieurs autres collectivités territoriales, la taille du fonds Mutuelles Impact est portée à 95 millions d'euros.

Mutuelles Impact est le premier fonds d'investissement à impact social et environnemental dédié à la santé et au médico-social. Il accompagne déjà plusieurs entreprises dont Colette qui développe la colocation intergénérationnelle.

## Février 2023

### L'OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

La Mutualité Française a présenté son 6<sup>e</sup> Observatoire, consacré à la santé au travail. Comme chaque édition, il était accompagné de 10 propositions, ainsi que de focus régionaux.

En parallèle, pour contribuer à la visibilité du sujet de la santé au travail dans le débat public, la Mutualité Française a réalisé une série de podcasts intitulée « Santé au travail, kit pratique » qui présente les initiatives mutualistes sur le terrain.

## Février 2023

### PARTENARIAT AVEC WHAT'S UP DOC

Pour promouvoir l'attractivité des métiers de la santé, la Mutualité Française, en partenariat avec le magazine What's Up Doc, a lancé une campagne de communication massive, d'une durée de six mois.

## Mars 2023

### DOMINIQUE JOSEPH DISTINGUÉE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU TROPHÉE DES FEMMES DE L'ESS

La Secrétaire générale de la Mutualité Française et présidente du mouvement Mut'Elles a reçu de la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale et solidaire, Marlène Schiappa, le Trophée « Dirigeante mutuelle » des Femmes de l'Économie Sociale et Solidaire.

## Mars 2023

### RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC BANLIEUES SANTÉ

Engagée en faveur de la lutte contre les inégalités sociales de santé, la Mutualité Française renouvelle son partenariat avec l'association Banlieues Santé pour promouvoir l'accès aux soins dans les territoires et quartiers prioritaires.

## Avril 2023

### LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ENGAGÉE AU SEIN DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE POUR SORTIR DE LA CRISE

La Mutualité Française et les différentes alliances composant le Pacte du Pouvoir de Vivre alertent sur les inquiétudes des Français face à l'avenir et les perspectives pour sortir de la crise démocratique. Elles mettent en avant des propositions, notamment en matière de santé, en privilégiant une politique de santé préventive et en renforçant les investissements alloués au domaine de la santé.

## Avril 2023

### LA PREMIÈRE MESURE DE L'EMPREINTE MUTUALISTE EST LANCÉE

Dans la continuité des travaux autour de la raison d'être, la Mutualité Française lance sa première campagne de collecte de données sur l'empreinte mutualiste. Objectif : valoriser les actions du mouvement mutualiste, leurs spécificités et leur utilité sociale.



**Les femmes et les  
hommes de l'Union**  
*régionale*



## La gouvernance

Avec l'arrivée de plusieurs administratrices en 2022, le Conseil d'administration tend vers plus de parité. 37% de femmes le composent aujourd'hui. Elles étaient 25 % en 2021.

C'est au Bureau que l'on tend le plus vers la parité avec 42% de femmes en 2022 (33% en 2021).

Ainsi, 3 nouvelles administratrices ont été accueillies :

- Christelle AUZERAY (MGEN), Secrétaire générale
- Claire DAVAILLON (MGEN),
- Maritza DOUURENS (MGC).

Sylvie GIRARD (Matmut Mutualité) a quitté ses fonctions de Vice-présidente. Claude BELLEVAIRE (MNT) a été élu pour lui succéder.

Notons que les taux de participation au Conseil d'administration et au Bureau sont en augmentation :

- + 7 points pour le Conseil d'administration (73% en 2022 vs 66 % en 2021)
- + 6 points pour le Bureau (71% en 2022 vs 65% en 2021)

L'hybridation présentiel - distanciel mise en place pour favoriser la participation semble porter ses fruits.

Enfin, saluons et remercions les administrateurs qui ont quitté le Conseil d'administration :

- Olivier OSTYN (Matmut Mutualité)
- Jean-Pierre DUBREU (Klésia Mutualité)
- Bernard JEROME (URMPS-MGC)



### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

#### PRÉSIDENTE

Rose-Marie MINAYO\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

#### VICE-PRÉSIDENTS

Claude BEILLEVAIRE\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Patrice LAMOUREUX\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Éric TABARINO\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Christelle AUZERAY\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

#### TRÉSORIER

Gabriel SABOTIN\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

#### AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Patrick COUTEAU\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Didier JOUBERT\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Maurice JURION\*  
Collège 1 – MALAKOFF HUMANIS  
(MNH)

Annie MORDANT\*  
Collège 2 – AESIO Mutuelle  
(Aesio)

Sylvie GIRARD\*  
Collège 1 – MATMUT Mutualité

Catherine PETIT\*  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

\* administrateurs membres du  
Bureau

#### ADMINISTRATEURS

Jean-Pierre BLASCO  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

François BRIÈRE  
Collège 3 – VYV<sup>3</sup> Centre-Val  
de Loire

Claire DAVAILLON  
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Didier GINESTE  
Collège 1 – Affinitaires et solidaires  
(Unéo)

Jean-Marc LECESNE  
Collège 1 – La Mutuelle Générale

Gérard PHILIPPE  
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Alain SERIEYS  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Michel VERVEY  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Anne BERNAUD  
Collège 3 – MGEN Action Sanitaire  
et Sociale

Jeanne BUARD  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Maritza DOUURENS  
Collège 2 – URMPS (MGC)

Christophe FLAHAUT  
Collège 1 – Affinitaires et solidaires  
(MNH)

Pascale MOREAU  
Collège 3 – VYV<sup>3</sup> Centre-Val  
de Loire

Martial PREVOT  
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Pierre-Louis VALLS  
Collège 1 – Les Mutuelles MACIF

# Animer, coordonner et représenter l'action mutualiste

Porte-parole de la Fédération nationale, la Mutualité Française Centre-Val de Loire anime le Mouvement mutualiste en région. Elle représente et défend les intérêts des 121 mutuelles ayant des effectifs en région Centre-Val de Loire.

Validation des axes stratégiques 2022-2024  
**(cf. annexe)**

Monsieur Eric CHEVÉE, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental de la région Centre-Val de Loire (Ceser) et Vice-Président de la CPME au niveau national a ouvert l'assemblée générale. Il a assuré les mutualistes présents de son attachement au mouvement mutualiste.

Monsieur Laurent ANGI BAUD, directeur adjoint de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) 28, a quant à lui fait une présentation, très appréciée des délégués, de l'accompagnement en santé de l'assurance maladie.



**1**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
76% de participation à Chartres

**4**  
**CONSEILS D'ADMINISTRATION**  
73% de participation  
37% de femmes

**1**  
**GROUPE DE TRAVAIL**  
«barème de remboursement des frais km»

**4**  
**BUREAUX**  
71% de participation  
41% de femmes

Objectif : permettre aux responsables des services de la MFCVL et de VYV3 Centre-Val de Loire d'identifier des pistes de travail en commun.

Dans un contexte de recherches d'économies et d'appropriation de la RSE par les élus, le barème de remboursement des frais de déplacements a été rehaussé sous condition de co-voiturage.

**1**  
**INTERRÉGIONALE**  
26 délégués représentant la région Centre-Val de Loire

**4**  
**COMMISSIONS RÉGIONALES**  
60% de participation

**1**  
**SÉMINAIRE DES COLLABORATEURS UR/UT VYV 3 CVL**



- Affaires publiques et influence
- Animation de la vie mutualiste
- Finance
- Prévention et promotion de la santé



CHER

**27 MARS 2022**  
**Bourges**  
**11<sup>ème</sup> édition de la Balade santé du Cher**  
**348 PARTICIPANTS**

**5 PROJETS PORTÉS PAR LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES**

La MFCVL a été partie prenante de la 33<sup>ème</sup> édition des semaines d'information sur la santé mentale (SISM) dont le thème était «Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement». Les membres des délégations territoriales se sont mobilisés et ont mené des actions riches et variées.



EURE-ET-LOIR

**19 OCTOBRE 2022**  
**Chartres**  
**Conférence**  
**« Santé mentale : jeunesse et environnement »**  
**43 PARTICIPANTS**



LOIR-ET-CHER

**16 OCTOBRE 2022**  
**Valloire-sur-Cisse**  
**Balade sensorielle :**  
**Les bienfaits de la nature sur la santé mentale**  
**17 PARTICIPANTS**



INDRE

**10 OCTOBRE 2022**  
**Lycée George Sand - La Châtre**  
**Théâtre-débat**  
**Mots pour maux : la santé mentale des adolescents**  
**75 PARTICIPANTS**



LOIRET

**18 OCTOBRE 2022**  
**Orléans**  
**Ciné-débat :**  
**Environnement, prise de conscience et notion d'agir**  
**87 PARTICIPANTS**



**1 SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DE DÉLÉGATIONS TERRITORIALES**  
 100% de participation



Cette journée a permis aux élus de s'informer sur la santé mentale et d'acquérir les bases de la méthodologie de projets.



## Les collaborateurs



L'équipe de la Mutualité Française Centre-Val de Loire en 2022.

- 1 **Olivier BASIRE** Directeur général
- 2 **Morgane BELEN** Chargée de mission prévention et promotion de la santé
- 3 **Fanny BORDIER** Assistante administrative en charge de la RSE
- 4 **Sylvie DIETRICH-LAFON** Assistante de direction en charge de la mission fédérale locale, du conventionnement hospitalier et responsable du service formation
- 5 **Pauline FORTIN** Chargée de mission prévention et promotion de la santé *(jusqu'au 6 octobre)*
- 6 **Stéphane FRADET** Responsable affaires publiques et communication
- 7 **Sylvie FRENEAU** Comptable
- 8 **Murielle GENDRON** Conseillère en environnement intérieur
- 9 **Margaux DABLANC** Chargée de mission prévention et promotion de la santé *(jusqu'au 29 décembre)*
- 10 **Céline GRANDJEAN-LEDDÉ** Assistante ressources humaines, comptabilité, Assistante prévention et promotion de la santé
- 11 **Émilie HARDY** Chargée de mission prévention et promotion de la santé, Conseillère en environnement intérieur, Chargée des prestations mutuelles et partenaires
- 12 **Suzie LAHOREAU** Infographiste, chargée des médias sociaux
- 13 **Mehdi MADELAT** Responsable prévention et promotion de la santé et qualité
- 14 **Émilie VANDENDRIESSCHE** Ergothérapeute

14,16

ETP dont  
12,74 en CDI





**Les actions**  
de *prévention*



Le programme 2022 de prévention et promotion de la santé s'est décliné autour de 4 axes permettant de couvrir tous les âges de la vie et d'accompagner plus particulièrement les seniors et les aidants des territoires isolés. L'impact de la crise sanitaire sur les actions se résoud peu à peu et la population de la région se retrouve à nouveau sur les actions collectives.



## 4 AXES

**146 ACTIONS** / La prévention des maladies chroniques

**137 ACTIONS** / Bien vieillir

**42 ACTIONS** / Aidants

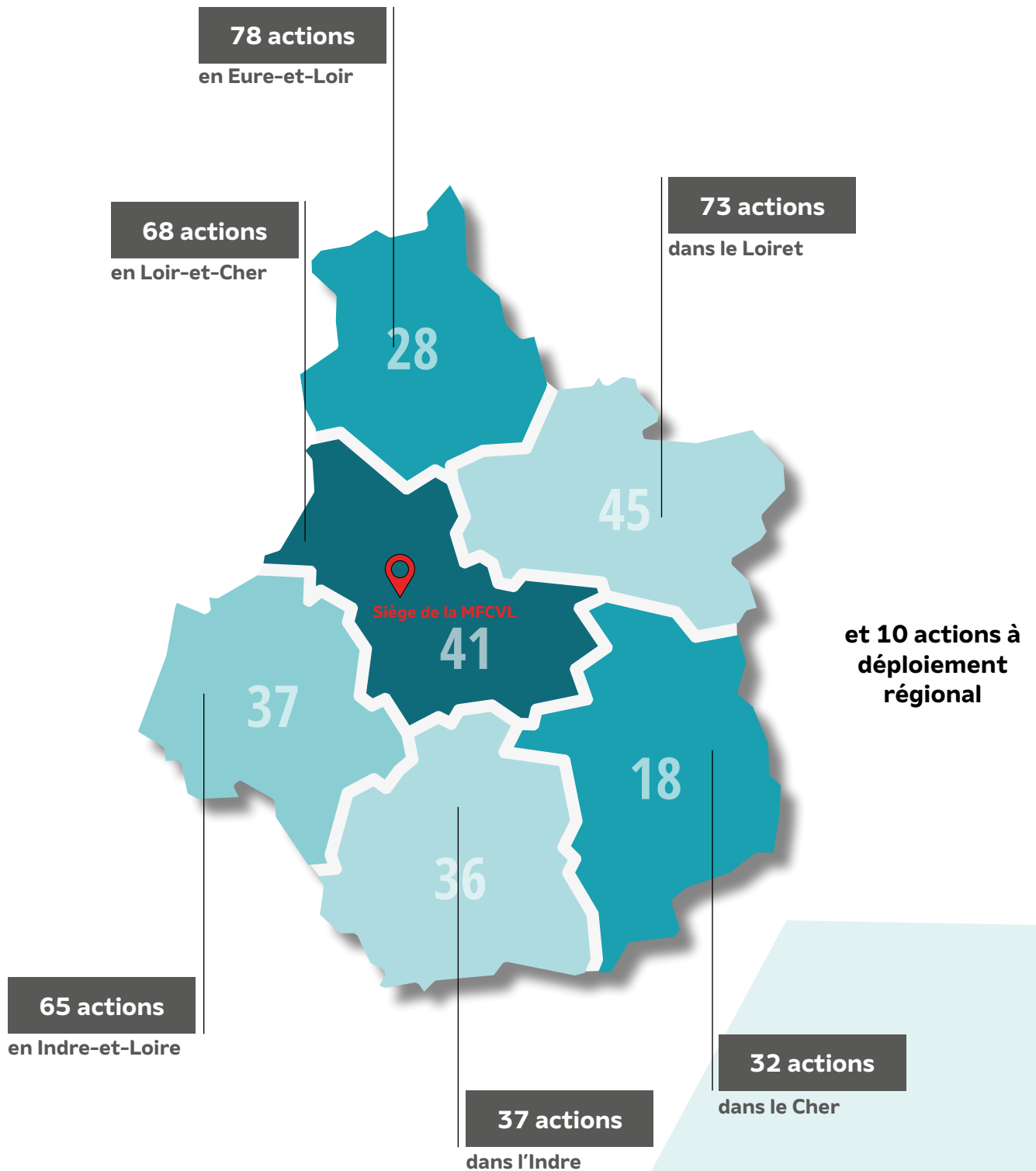
**34 ACTIONS** / Prestations de services

### QUELQUES UNS DE NOS PARTENAIRES





## Une offre au plus près des populations





## PRÉVENIR LES MALADIES CHRONIQUES

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les maladies chroniques sont des affections de longue durée qui évoluent lentement. Elles sont la première cause de mortalité dans le monde.

En 2022, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a fait le choix de s'orienter vers la qualité de l'air intérieur et la lutte contre l'addiction au tabac notamment en coordonnant le #Moi(s)SansTabac.



Les Conseillères en Environnement Intérieur (CEI) ont réalisé

**141**  
visites à domicile



### ACTIONS DÉPLOYÉES

- Conseil en Environnement Intérieur
- Moi(s) Sans Tabac

**137**  
KITS  
DISTRIBUÉS

**244**  
PERSONNES  
RENSEIGNÉES

**76**  
PERSONNES  
ONT ARRÊTÉ  
DE FUMER

**5**  
ACTIONS  
(formations,  
communication digitale,  
evenements dans des  
centres commerciaux, etc.)

**146**  
ACTIONS  
AU TOTAL



Accompagnement  
de plus de  
**300**  
seniors dans nos  
ateliers numériques



**98 %**  
D'APPLICATION  
DE CONSEILS



## BIEN VIEILLIR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2022, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a continué de développer des actions phares à destination des seniors et des aidants. Les besoins liés aux déserts médicaux, à l'isolement, à la fracture numérique et au vieillissement de la population sont particulièrement importants dans notre région.

### PROGRAMMES DÉPLOYÉS

- Journée de repérage
- Plaisir de bien vieillir
- En route vers le numérique !
- Mon logement pour demain (41)
- En route pour la retraite

**137**  
ACTIONS  
AU TOTAL



Près de  
**150**  
personnes  
touchées

## NOUS PRENONS SOIN DE CEUX QUI AIDENT

En France, 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie. La Mutualité Française Centre-Val de Loire au travers de ses ateliers a mis en relation les aidants, leur a offert des moments de répit et des accompagnements pour les plus épuisés.



**6**  
CINÉ-DÉBATS



**30**  
ATELIERS  
DE RÉPIT

RENCONTRE SANTÉ  
LA SANTÉ DES AIDANTS

**Prenons soin  
de ceux qui aident**

*Ciné-débat*  
**JEUDI 06  
OCTOBRE 2022**  
à 14h

**SALLE DU FOYER  
RURAL**  
2 avenue de la République  
36180 Pellevoisin

Inscriptions et  
renseignements  
auprès de  
Fanny BORDIER  
fanny.bordier@murec.fr  
06 37 96 73 38

Gratuit

#RDValidants

**ÊTRE AIDANT ET RESTER  
EN BONNE SANTÉ !**

- Trajectoires d'aidants
- Échanges avec un professionnel
- Conseils pour être accompagné
- Présentation des ateliers de répit

**Les partenaires :**

MUREC CASSE  
Action financée par la Confédération des Travaux de la gestion de la santé d'autonomie des personnes âgées de France.

**42**  
ACTIONS  
AU TOTAL



## LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE

Des collectivités, des mutuelles, des partenaires ou encore des organismes de formations ont sollicité l'expertise de l'Union Régionale Centre-Val de Loire en ingénierie de projets pour les accompagner sur les thématiques de leur choix.

**34**  
ACTIONS  
AU TOTAL

- webinaires
- conférences
- ateliers collectifs

...

### BILAN 2022

- Actions à destination des collectivités, associations, partenaires, etc.
- Actions en établissements médico-sociaux
- Formations
- Actions en faveur des mutuelles

## ATELIER QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI) AVEC CHARTRES MÉTROPOLE

**11**

ATELIERS  
RÉALISÉS

**138**

PERSONNES  
SENSIBILISÉES

« Des conseils précieux et très bénéfiques. »

**18**

COMMUNES ONT  
CONCRÉTISÉ  
LE PROJET

« Les visites ont permis d'améliorer mon logement, merci ! »

« Grâce à vous, nous avons pu être relogés durant les travaux. »



Des ateliers QAI ont été réalisés sur Chartres Métropole soit 66 communes. Des élus, des habitants, des retraités et notamment des personnes relais ont pu être sensibilisés.



**La représentation  
de la**  
*mutualité* **en région  
Centre-Val de Loire**





En région Centre-Val de Loire, les élus mutualistes mandatés par la Mutualité Française siègent dans de nombreuses instances départementales et régionales de santé, de démocratie sanitaire et de l'Économie sociale et solidaire.

## ◆ SPHÈRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- ◆ Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- ◆ Commission Régionale de Gestion du Risque
- ◆ Conseil Territorial de santé
- ◆ Conseil de surveillance

## ◆ SPHÈRE SÉCURITÉ SOCIALE

- ◆ Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)
- ◆ Commission Paritaire Régionale Optique (CPRO)
- ◆ Commission paritaire régionale "Centres de santé"
- ◆ Centre de traitement informatique CICOA
- ◆ Comité régional de suivi des structures pluri-professionnelles
- ◆ Union de Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie (Ugecam)
- ◆ Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre-Val Loire (Carsat)

## ◆ SPHÈRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ◆ Conseil Économique Social et Environnemental Régional (Ceser)
- ◆ Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire (Cress)
- ◆ Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

La Mutualité Française Centre-Val de Loire est représentée au sein des instances de l'ARS, de la Sécurité sociale, de l'économie sociale et solidaire (Cress, Ceser), de collectivités locales (CDCA, Conférences de financeurs).

2022 a vu le renouvellement des mandats de la Sécurité sociale. A cette occasion, plusieurs représentants de la Mutualité Française ont été élus : Sylvie Girard, présidente de la CPAM du Cher, Patrice Lamoureux 2e vice-président de la CPAM de l'Indre et Stéphane Fradet 2e vice-président de la CPAM du Loir-et-Cher.





## SPHÈRE ASSOCIATIVE

- ◆ Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé Centre-Val de Loire (FRAPS)
- ◆ Observatoire régional de la santé en région Centre-Val de Loire (ORS)
- ◆ La Maison des Parents
- ◆ Union régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uriopss)
- ◆ Association pour le Dépistage Organisé des Cancers (Adoc)
- ◆ Association Païs Loir-et-Cher

## SPHÈRE COLLECTIVITÉS LOCALES

- ◆ Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- ◆ Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- ◆ Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- ◆ Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)  
et les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS)



Pour porter leurs mandats, les élus bénéficient d'un accompagnement, notamment ceux qui siègent au sein des Conseils CPAM.

Les mandatés font des comptes-rendus sur Slack :

- ◆ **16** contributions sur la sphère ARS
- ◆ **25** sur la sphère sécurité sociale
- ◆ **6** sur la sphère ESS

**47 en 2022 contre 23 en 2021**



- Une journée d'échange et d'information pour représenter les usagers en CPAM a été coorganisée en présentiel avec France assos santé, la FNATH et l'URAF le 14 mars 2022. (22 participants)
- Une réunion de coordination des mandats pour les titulaires mutualistes en CPAM a été organisée le 7 avril 2022. (13 participants).
- Une réunion de coordination des mandats ARS avec Aude Brard, Vice-présidente de la Commission permanente de la CRSA et Stéphane Lavergne, animateur des réseaux de la FNMF a été organisée le 3 juin 2022. (7 participants)



# La participation au débat *public*

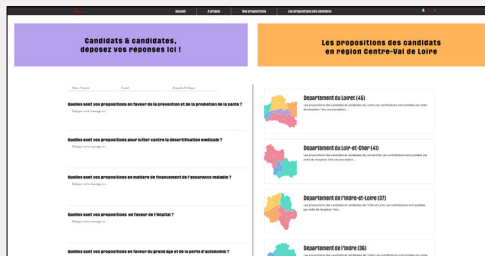


## UN SITE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Site santelegislatives2022.com

A l'occasion des élections législatives de juin 2022, la Mutualité Française Centre-Val de Loire s'est engagée dans le débat en relayant les propositions de la Fédération Nationale auprès des candidats.

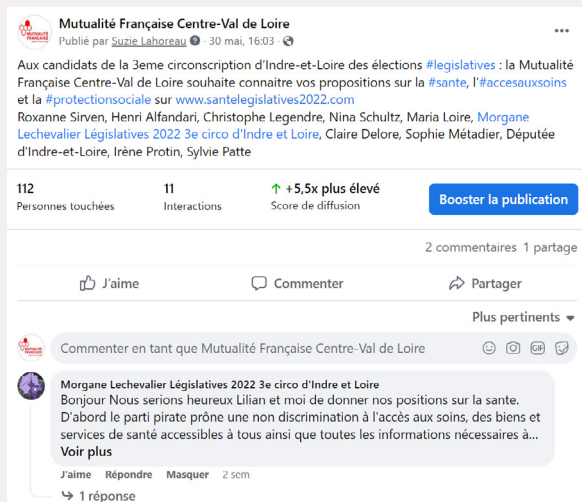
À partir du 25 mai, elle a invité les candidats de la région à déposer leurs propositions en matière de protection sociale, de santé et d'accès aux soins sur le site : [www.santelegislatives.com](http://www.santelegislatives.com)



# Campagnes sur les réseaux sociaux

## 4 campagnes sur Twitter et Facebook

Les 217 candidats présents au 1er tour ont été identifiés et interpellés sur les réseaux sociaux les 25 et 30 mai. Les 46 candidats qualifiés au 2<sup>nd</sup> tour ont été relancés les 14 et 16 juin.





# Les retours presse

## Envoi de communiqué de presse aux quotidiens régionaux :

La Nouvelle République Loir-et-Cher  
2 juin 2022



Blois, le 1<sup>er</sup> juin 2022

### Communiqué de presse

## Législatives 2022 : quelles propositions des candidats en région Centre – Val de Loire en matière de santé et de protection sociale ?

A l'occasion des élections législatives qui se dérouleront le 12 et 19 juin 2022, la Mutualité Française Centre-Val de Loire s'engage dans le débat avec des propositions qui prolongent les actions menées par les mutuelles. Par ailleurs, pour mieux apprécier les projets des candidates et des candidats en réponse à ces enjeux, la Mutualité Française Centre – Val de Loire met en place le site participatif <https://www.santelegislatives2022.com>

Contribuer à l'amélioration de notre système de santé et de protection sociale :

Depuis 2 ans, professionnels de santé et mutuelles ont pleinement contribué à la gestion de la crise sanitaire. Ils ont fait preuve d'une capacité d'adaptation certaine. Notre système mixte d'assurance maladie et de prévoyance a démontré son rôle protecteur pour les Françaises et les Français. Organisation et accès effectif aux soins, hôpital, santé mentale, dépendance... cette crise doit conduire à de vastes réformes. Chacun devrait pouvoir bénéficier des protections sociales durables au sein d'un système de santé et de protection sociale suffisamment financé.

La Mutualité Française Centre – Val de Loire appelle désormais à la mise en œuvre de douze propositions concrètes et structurantes, susceptibles d'enclencher des dynamiques de transformation au bénéfice de tous.

Les candidates et candidats de la région Centre – Val de Loire aux élections législatives invités à s'exprimer :

Depuis le 25 mai, la Mutualité Française Centre – Val de Loire propose le site <https://www.santelegislatives2022.com> pour que les candidats et candidates puissent s'exprimer sur leurs propositions en matière de santé, d'accès aux soins et de protection sociale.

Ce site a vocation à permettre aux acteurs associatifs et institutionnels mais également les habitants du département à apprécier leurs réponses face à leurs attentes.

Contact presse :  
Stéphane FRADET : 07 86 41 73 37 – [stephane.fradet@mf.fr](mailto:stephane.fradet@mf.fr)  
Mutualité Française Centre-Val de Loire : 5 – 7 – 9 Quai de la Saussaye, 41000 Blois – [www.centrevalde Loire.mutualite.fr](http://www.centrevalde Loire.mutualite.fr)

### échos de campagne

#### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Contrôis-en-Sologne : les précisions de Jean-Luc Brault et Antoine Lelarge

Cités dans les documents de campagne du candidat LR dans la première circonscription de Loir-et-Cher, Malik Benackha, distribués dans les boîtes aux lettres de la commune du Controis-en-Sologne, le maire de la commune Antoine Lelarge et celui de la commune déléguée de Contres, Jean-Luc Brault, ont réagi dans un communiqué de

presse. Le voici : « Suite à la distribution dans les boîtes aux lettres de la commune du Controis-en-Sologne de la propagande du candidat aux élections législatives Malik Benackha, Antoine Lelarge et Jean-Luc Brault ont vu leurs noms cités à plusieurs reprises sur ce document. Ils tiennent à préciser que cette mention s'est faite sans autorisation ni concertation et qu'elle ne vaut nullement soutien. »

**La Mutualité française invite les candidats à écrire leurs propositions**

À l'occasion des élections législatives, la Mutualité française Centre-Val de Loire a souhaité « s'engager dans le débat avec des propositions qui prolongent les actions menées par les mutuelles. » De plus, elle invite les candidats et candidates à exposer leurs projets pour améliorer le système de santé, d'accès aux soins et de protection sociale, sur un site participatif (1). Hier matin, seule Emmanuelle Chaplault candidate de la majorité présidentielle sur la deuxième circonscription avait rempli le questionnaire, ouvert.

(1) [www.santelegislatives2022.com](http://www.santelegislatives2022.com)

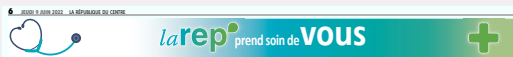
La Nouvelle République Indre et Loire  
11 juin 2022

## LÉGISLATIVES Santé : les propositions des candidats

Que proposent les candidats d'Indre-et-Loire aux législatives en matière de santé et de protection sociale ? La Mutualité française Centre-Val de Loire leur a proposé de s'exprimer sur leurs propositions en matière de santé, d'accès aux soins et de protection sociale. Elles sont à découvrir sur le site : [santelegislatives2022.com](http://santelegislatives2022.com)

## Revue de presse :

La République du Centre Loiret  
9 juin 2022



## Que ferez-vous si vous êtes élu député ?



**Élections**  
Des organisations et associations appellent à s'engager sur les enjeux de santé et de protection sociale. Les candidats aux élections législatives de juin 2022 ont été invités à s'exprimer sur ces enjeux.

**PHILIPPE ADAM**  
A Mutualité Française a demandé aux candidats aux élections législatives de la région Centre-Val de Loire s'engager dans le débat avec des propositions qui prolongent les actions menées par les mutuelles. Par ailleurs, pour mieux apprécier les projets des candidates et des candidats en réponse à ces enjeux, la Mutualité Française Centre – Val de Loire met en place le site participatif <https://www.santelegislatives2022.com>

**DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION**  
■ **Christine Jumez (NUPES)** : « Je propose de renforcer les actions de prévention des professionnels de santé, de développer les actions de prévention des professionnels de santé, de développer les actions de prévention des professionnels de santé... »

**QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION**  
■ **Thomas Mézière (NUPES)** : « Je propose de renforcer les actions de prévention des professionnels de santé, de développer les actions de prévention des professionnels de santé... »

**FIN DE VIE**  
■ **André 65 % de dépenses** : « Je propose de renforcer les actions de prévention des professionnels de santé, de développer les actions de prévention des professionnels de santé... »

**EN BREF**  
■ **Francis Assos Santé** : « Je propose de renforcer les actions de prévention des professionnels de santé, de développer les actions de prévention des professionnels de santé... »

L'écho républicain Eure et Loir  
3 juin 2022

## LÉGISLATIVES La Mutualité Française s'engage pour la santé



Dans le cadre des élections législatives, la Mutualité Française d'Eure-et-Loir s'engage et dévoile douze propositions pour améliorer le système de santé. Encourager l'attractivité des métiers de la santé, mettre en place une couverture généralisée de la dépendance, ou encore donner le pouvoir de maîtriser sa fin de vie... En présentant « douze propositions concrètes et structurantes, susceptibles d'enclencher des dynamiques de transformation au bénéfice de tous », la Mutualité Française, qui regroupe la quasi-totalité des mutuelles en France, a choisi de s'engager dans le

débat de la santé et de la protection sociale pour les élections législatives. **Alimenter le débat**  
A travers la création d'un site web dédié (\*) et accessible à tous, les différents candidats sont invités à s'exprimer sur leurs propositions en matière de santé, d'accès aux soins et de protection sociale. Pour l'heure, ils sont deux à avoir détaillé leur projet politique sur ces thématiques : Romain Ribas (Union des centristes et des écologistes) et Éric Laqua (Reconquête !), tous les deux candidats sur la 3<sup>e</sup> circonscription (Nogent-le-Rotrou/Lucé). (\*) A retrouver sur le site [www.santelegislatives2022.com](http://www.santelegislatives2022.com)



# Les candidats contributeurs

## 18 - Cher

- Sylvie Cerveau (LO)
- Adrien-Laurent Bernelle (Reconquête)
- François Cormier-Bouligeon (Ensemble)
- Nicolas Sansu (NUPES)
- Nadia Essayan (Ensemble)
- Aliénor Garcia Bosch de Moralès (NUPES)

## 28 - Eure-et-Loir

- Quentin Guillemain (NUPES)
- Guillaume Kasbarian (Renaissance)
- Romain Ribas (UCE)
- Eric Laqua (Reconquête)
- Philippe Vigier (Ensemble)
- Elisabeth Meyblum (LR)
- Virginia de Oliveira (RN)

## 36 - Indre

- François Jolivet (Ensemble)
- Eloïse Gonzalez (NUPES)
- Nicolas Forissier (LR)

## 37 - Indre-et-Loire

- Charles Fournier (NUPES)
- Sophie de Lanouvelle (Reconquête)
- Philippe Chalumeau (Ensemble)
- Daniel Labaronne (Renaissance)
- Roxane Sirven (NUPES)
- Sophie Métadier (UDI)
- Morgane Lechevalier (Pirate)
- Fabienne Colboc (Ensemble)
- Françoise Desmares Langlade (NUPES)
- Sabine Thillaye (Ensemble)
- Ambre Louisin (RN)

## 41 - Loir-et-Cher

- Reda Belkadi (NUPES)
- Marc Fesneau (Renaissance)
- Malik Benakcha (LR)
- Emmanuelle Chaplault (Ensemble)
- François Chéreau (UCE)
- Jérémie Demaline (NUPES)
- Christophe Marion (Ensemble)
- Pascal Brindeau (UDI)

## 45 - Loiret

- Ghislaine Kounowski (NUPES)
- Stéphanie Rist (Ensemble)
- Emmanuel Duplessy (NUPES)
- Caroline Janvier (Ensemble)
- Yann Chaillou (DVG)
- Kévin Merlot (NUPES)
- Mathilde Paris (RN)
- Thomas Ménagé (Avenir Français)
- Carla Boubekeur (RN)
- Olivier Hicter (NUPES)

## Liste des députés élus de la région

| Département    | Circonscription | Nom               | Prénom     | Étiquette   | Commentaire   | Contribution site législatives MFVL |
|----------------|-----------------|-------------------|------------|-------------|---|-------------------------------------|
| Cher           | 1ère            | Cormier-Bouligeon | François   | Renaissance | Député sortant  | oui                                 |
|                | 2ème            | Sansu             | Nicolas    | NUPES       | Nouveau député, Maire de Vierzon, Député de 2012 à 2017 | oui                                 |
|                | 3ème            | Kervran           | Loïc       | Ensemble    | Député sortant  |                                     |
| Eure-et-Loir   | 1ère            | Kasbarian         | Guillaume  | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 2ème            | Marleix           | Olivier    | LR          | Député sortant  |                                     |
|                | 3ème            | Lamirault         | Luc        | Ensemble    | Député sortant  |                                     |
|                | 4ème            | Vigier            | Philippe   | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
| Indre          | 1ère            | Jolivet           | François   | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 2ème            | Forissier         | Nicolas    | LR          | Député sortant  | oui                                 |
| Indre-et-Loire | 1ère            | Fournier          | Charles    | NUPES       | Nouveau député, VP du Conseil régional                  | oui                                 |
|                | 2ème            | Labaronne         | Daniel     | EM          | Député sortant  | oui                                 |
|                | 3ème            | Alfandari         | Henri      | Ensemble    | Nouveau député  |                                     |
|                | 4ème            | Colboc            | Fabienne   | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 5ème            | Thillaye          | Sabine     | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
| Loir-et-Cher   | 1ère            | Fesneau           | Marc       | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 2ème            | Chudeau           | Roger      | RN          | Nouveau député  | oui                                 |
|                | 3ème            | Marion            | Christophe | Ensemble    | Nouveau député  | oui                                 |
| Loiret         | 1ère            | Rist              | Stéphanie  | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 2ème            | Janvier           | Caroline   | Ensemble    | Député sortant  | oui                                 |
|                | 3ème            | Paris             | Mathilde   | RN          |   | oui                                 |
|                | 4ème            | Ménagé            | Thomas     | RN          | Nouveau député  | oui                                 |
|                | 5ème            | Brosse            | Anthony    | Ensemble    | Nouveau député  |                                     |
|                | 6ème            | Ramos             | Richard    | Ensemble    | Député sortant  |                                     |



## LE CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION SANTÉ



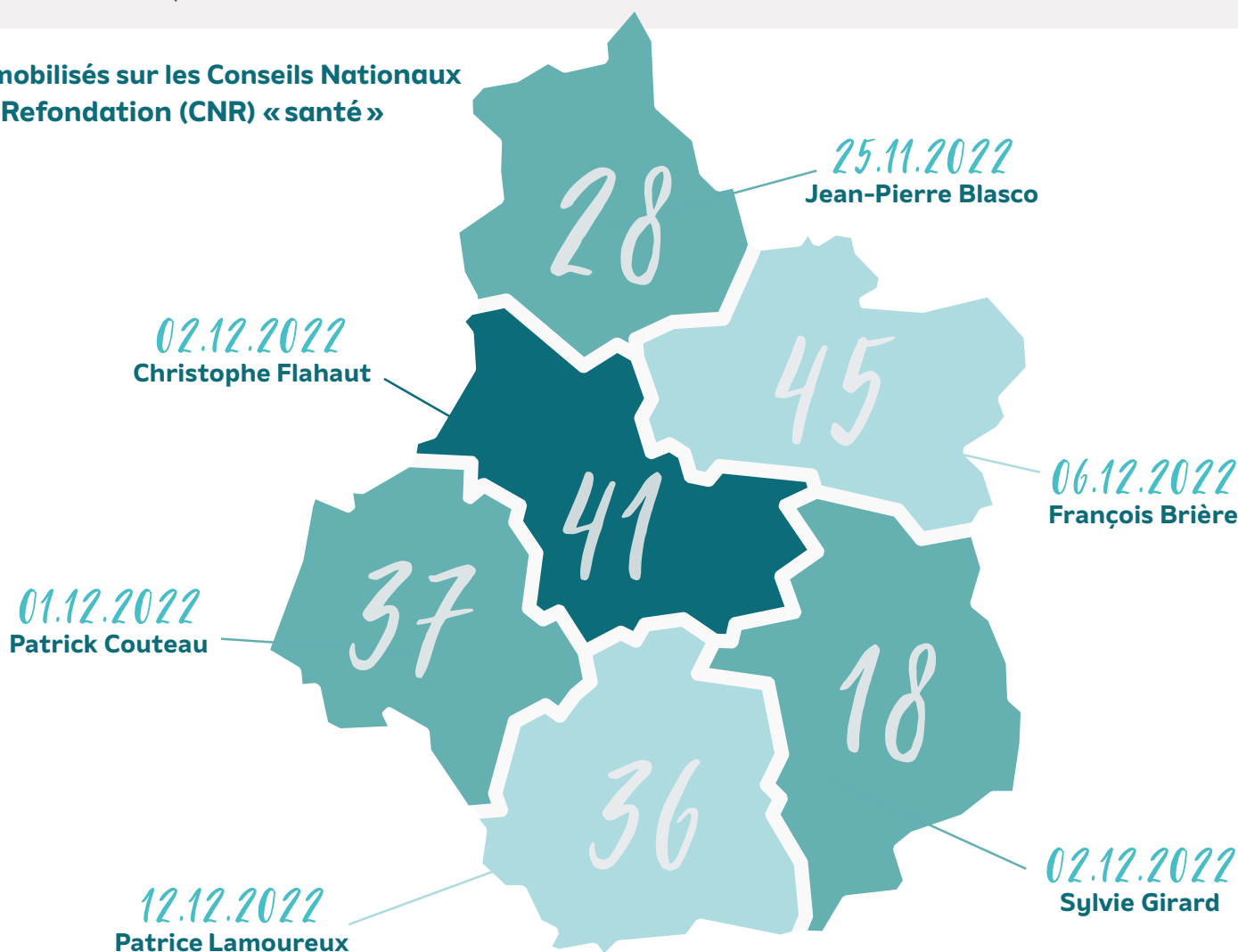
Suite au lancement du Conseil National de la Refondation (CNR) par le Président de la République le jeudi 8 septembre dernier, des CNR dits thématiques ont été organisés sous la responsabilité des membres du gouvernement.

La Mutualité Française a été nationalement associée à différents CNR thématiques : Santé ; Bien vieillir et Climat – Biodiversité. Une contribution nationale a été portée au cours des travaux. Elle s'est notamment appuyée sur la plateforme de propositions portées dans le cadre des élections présidentielle et législatives, sur les nécessaires évolutions du système de santé et de protection sociale incluant la question du financement.

Dans le prolongement du CNR, des déclinaisons territoriales ont été organisées. Les Conseils Territoriaux de Santé des ARS se sont mobilisés pour organiser des « réunions de co-construction territoriales » visant à valoriser des initiatives locales déjà existantes ; trouver des solutions nouvelles pour notre système de santé et tout particulièrement pour l'accès à la santé ; proposer les évolutions qu'il serait nécessaire de porter au niveau national pour favoriser leur déploiement ou lever des blocages en faisant évoluer la réglementation.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire s'est mobilisée pour y participer dans tous les départements.

### Élus mobilisés sur les Conseils Nationaux de la Refondation (CNR) « santé »





**Les sujets de santé  
et de société  
portés auprès des  
*parlementaires***





## PROPOSITION DE LOI VISANT À AMÉLIORER L'ENCADREMENT DES CENTRES DE SANTÉ :

### UNE MOBILISATION RÉACTIVE DES L1 ET L2

La proposition de loi déposée par la députée Fadila KHATTABI : « PPL N361 - Améliorer l'encadrement des centres de santé » vise à lutter contre certains centres de santé qui, sous couvert d'une activité associative, masquent des pratiques abusives voire frauduleuses, au détriment de la qualité des soins et, la Mutualité Française en partage pleinement l'objectif.

En imposant sans discernement des contraintes administratives à tous les centres de santé, ce texte alourdit de manière disproportionnée et non opérationnelle l'activité des centres de santé dans leur ensemble alors qu'ils jouent un rôle crucial dans notre système de santé.

La Mutualité Française regrette que la représentation nationale se limite à « empêcher » l'activité des centres de santé et ne saisisse pas au contraire l'opportunité de ce texte pour mettre en place des dispositifs de soutien au développement des centres de santé vertueux et à l'offre de santé de 1er recours dans un contexte de désertification médicale croissante.

VYV3 Centre-Val de Loire et la Mutualité Française Centre-Val de Loire se sont mobilisés en concertation pour sensibiliser les élus de la région. L'Union Territoriale s'est en effet chargée d'écrire aux maires des communes ayant un centre de santé sur leur territoire. L'Union Régionale a porté, auprès de parlementaires de la région, les propositions de modification de certains des articles de ce projet de loi formulées par la Fédération :

- **Agrément des centres de santé** : de préciser les modalités ainsi que les critères de cet agrément ;
- **Praticien référent** : il n'est pas efficient qu'un praticien soit désigné dans chaque centre de santé ;
- **Transmission des contrats de travail des praticiens** : préciser la procédure et les finalités de ce contrôle.

#### ÉCHANGE DE MAILS Le 21 novembre 2022

**Nicolas SANSU**  
Député du Cher

**Richard RAMOS**  
Député du Loiret

**Sabine THILLAYE**  
Députée d'Indre-et-Loire

#### ÉCHANGE DE MAILS Le 30 novembre 2022

**Christophe MARION**  
Député de Loir-et-Cher

#### ÉCHANGE DE MAILS Le 5 décembre 2022

**Mathilde DESJONQUÈRES**  
Députée de Loir-et-Cher

**Nicolas FORISSIER**  
Député de l'Indre

#### ÉCHANGE DE MAILS Le 19 décembre 2022

**Guillaume KASBARIAN**  
Député d'Eure-et-Loir

#### ÉCHANGE DE MAILS Le 22 décembre 2022

**Fabienne COLBOC**  
Députée de Loir-et-Cher



## PLFSS 2023 :

### DES RENCONTRES ADAPTÉES AU CONTEXTE D'UNE MAJORITÉ RELATIVE ET DU RECOURS AU 49.3

Dans un contexte d'inflation dynamique, avec un ONDAM à seulement 3,7%, nettement en deçà de l'inflation pour 2023, une première depuis 25 ans, les investissements prévus sont insuffisants pour engager la transformation de notre système de santé. Comment garantir le retour à l'équilibre des différentes branches de la Sécurité Sociale alors que les exonérations de cotisations sociales ne sont plus intégralement compensées depuis 2019 ? Les fédérations de l'assurance maladie complémentaire proposent notamment un cofinancement des nouvelles consultations de prévention aux âges clefs de la vie, prévues par le PLFSS pour 2023.

La Mutualité Française regrette le rendez-vous manqué du virage préventif : pourquoi restreindre à la seule assurance maladie obligatoire le financement des consultations de prévention aux trois « âges clefs » ? La prévention est l'affaire de tous. Les mutuelles sont déjà fortement engagées sur la prévention et prêtes à en faire plus. Si les mutuelles étaient associées à ces consultations, le « aller-vers » et donc le taux de recours pourrait être amplifié et contribuerait à réduire les inégalités en santé. Une ambition limitée à un taux de recours à hauteur de 15% de la population visée comme évoqué par l'étude d'impact du projet n'est pas satisfaisante. Cela permettrait aussi d'enclencher des parcours effectifs à l'issue de ces consultations.

#### RÉPONSE ÉCRITE Le 5 octobre 2022

**Richard RAMOS**  
Député du Loiret

#### VISIOCONFÉRENCE Le 13 octobre 2022

**Christophe MARION**  
Député de Loir-et-Cher  
Avec Denis Legendre (MFP),  
Rose-Marie Minayo,  
Stéphane Fradet

#### VISIOCONFÉRENCE Le 13 octobre 2022

**Raphaël SILVAN-TALPAIN**  
Collaborateur de Sabine Thillaye,  
Députée d'Indre-et-Loire  
Avec Rose-Marie Minayo,  
Olivier Ponte Garcia (MFP),  
Stéphane Fradet.

**Anaïse JORY**  
Collaboratrice de Fabienne Colboc, Députée d'Indre-et-Loire  
Avec Rose-Marie Minayo,  
Olivier Ponte Garcia (MFP),  
Stéphane Fradet.

#### VISIOCONFÉRENCE Le 17 octobre 2022

**Luc LAMIRAULT**  
Député d'Eure-et-Loir  
Christelle Auzeray (MFP),  
Gabriel Sabotin,  
Stéphane Fradet.

#### VISIOCONFÉRENCE Le 20 octobre 2022

**François CORMIER-BOURGEON**  
Député du Cher  
Christelle Auzeray,  
Olivier Ponte Garcia (MFP),  
Olivier Basire.

#### RÉUNION Le 21 octobre 2022

**Loïc KEVRAN**  
Député du Cher  
Avec Sylvie Girard,  
Olivier Ponte Garcia,  
Stéphane Fradet

#### RÉUNION Le 24 octobre 2022

**Serge BABARY**  
Sénateur d'Indre-et-Loire  
Avec Gérard Philippe,  
Patrick Couteau,  
Olivier Ponte Garcia (MFP),  
Stéphane Fradet

#### RÉUNION Le 31 octobre 2022

**Mathilde DESJONQUÈRES**  
Députée de Loir-et-Cher  
Avec Bernard Vigouroux,  
Christelle Auzeray (MFP),  
Rose-Marie Minayo,  
Stéphane Fradet.

#### VISIOCONFÉRENCE

**Hugues SAURY**  
Sénateur du Loiret  
Avec Bernard Vigouroux,  
Christelle Auzeray (MFP),  
Eric Belouet,  
Gabriel Sabotin.

#### VISIOCONFÉRENCE Le 3 novembre 2022

**Marie-Pierre RICHER**  
Sénatrice du Cher  
Avec Bernard Vigouroux,  
Christelle Auzeray (MFP),  
Rose-Marie Minayo,  
Stéphane Fradet.

#### RÉUNION Le 4 novembre 2022

**Chantal DESEYNE**  
Sénatrice d'Eure-et-Loir  
Avec Gabriel Sabotin,  
Christelle Auzeray (MFP),  
Stéphane Fradet.

#### RÉUNION Le 18 novembre 2022

**Nicolas SANSU**  
Député du Cher  
Avec Rose-Marie Minayo,  
Olivier Ponte-Garcia (MFP),  
Stéphane Fradet.

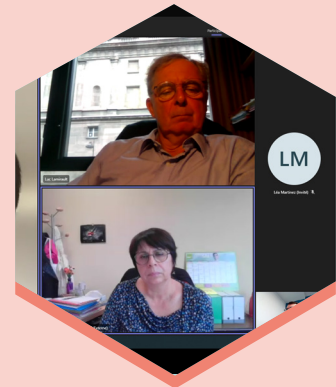
Qui plus est, cela apparait en totale contradiction avec l'objectif de redressement des comptes de la branche maladie, mais aussi avec le discours de "rééquilibrage" des dépenses entre les financeurs.

En responsabilité, les mutuelles entendent prendre toute leur part au renforcement des protections sociales.

Pour faire plus et mieux en matière d'accès aux soins et de prévention, la Mutualité Française regrette que la fiscalité frappant les contrats de complémentaire santé ne soit pas réduite au niveau de celle affectant les biens et services essentiels, a minima que la TSA ne soit pas réduite fortement pour les personnes - retraités, chômeurs, jeunes - ne bénéficiant pas de dispositifs d'aide employeur (existante à hauteur de 50% du montant des cotisations dans le privé) ou d'avantages fiscaux. Et souligne l'incohérence à taxer deux fois, TSA et TVA, des services et actions de prévention.

Enfin, si la Mutualité Française estime que les mesures visant à renforcer le personnel en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et notamment l'objectif de 50 000 postes supplémentaires (infirmiers et aides-soignants) d'ici la fin du quinquennat vont dans le bon sens, elle s'interroge néanmoins sur la réalité de la volonté du Gouvernement quand seuls 3 000 postes sont budgétés en 2023, soit un demi-poste par EHPAD et alors que des milliers de postes sont actuellement non pourvus.

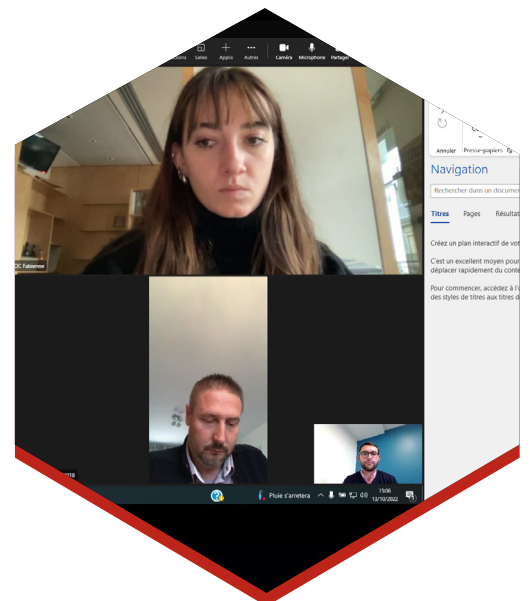
Sans mesures significatives visant à favoriser l'attractivité des métiers de la filière, ces bonnes intentions resteront lettre morte. La Mutualité Française regrette également que ce projet de loi ne comporte aucune mesure permettant d'assurer un financement pérenne et suffisant à la 5ème branche de la sécurité sociale.



Rencontre avec  
Luc LAMIRAULT,  
député d'Eure-et-Loir.



Rencontre avec  
Christophe MARION,  
député du Loir-et-Cher.



Rencontre avec Anaise JORY,  
collaboratrice de Fabienne COLBOC,  
députée d'Indre-et-Loire.

Dans le contexte du conseil national de la refondation, la FNMF accueille favorablement, la mise en place d'un espace de concertation pérenne entre l'état, l'assurance maladie et les organismes complémentaires sur les enjeux de notre système de santé et de protection sociale. Le nouvel espace de concertation propose le transfert financier de 150 M€ prévu par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023. Ce déport financier de l'assurance maladie vers les organismes complémentaires d'assurance maladie représente en fait un montant de 300 M€ en année pleine. Ce transfert impactera les équilibres économiques des mutuelles, soumises à des obligations prudentielles et réglementaires qui ne les autorisent pas à générer des déficits.

Comme chaque année, la Mutualité Française Centre-Val de Loire s'est mobilisée pour rencontrer les parlementaires de la région. La FNMF ayant pris acte de ce PLFSS lors du conseil de la Cnam du 11 octobre, les conseillers CPAM mutualistes de la région Centre-Val de Loire avaient relayé cette position dans leurs instances et en prenant part aux rencontres parlementaires. Les délégations mutualistes étaient également composées de représentants de la MFP pour porter le sujet de la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires. Dans le contexte d'une majorité relative, les députés étaient beaucoup moins présents en circonscription et les visioconférences ont été privilégiées. A noter que les parlementaires semblaient beaucoup plus à l'écoute. La Sénatrice d'Eure-et-Loir a porté un amendement visant à encadrer la pratique du remboursement différencié dans le cadre du contrat solidaire et responsable afin de lutter contre toutes les formes de reste à charge subies.





## **PROJET DE LOI PORTANT DES MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT :**

### **DÉPÔT D'UN AMENDEMENT DU SÉNATEUR D'INDRE-ET-LOIRE SERGE BABARY**

Les principales mesures de ce projet de loi visent à limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages à travers une revalorisation de 4% des retraites et de plusieurs allocations avec effet rétroactif au 1er juillet, une hausse des loyers plafonnée pendant un an, des primes salariales et des dispositifs de sécurité énergétique.

Le texte a été examiné en commission des affaires sociales du Sénat (saisie au fond) le 25 juillet 2022. 70 amendements ont été adoptés sur les 312 déposés.

Les mutuelles de Livre 2 étaient concernées par l'article 8 portant sur la résiliation en « trois clics » des contrats d'assurance. La rédaction de l'article qui se veut très générale utilise le même vocabulaire pour les assurances régies par le code des assurances, les institutions de prévoyance, et les mutuelles. De ce fait cela donne une rédaction surprenante de l'article L. 221 10 3 du code de la mutualité puisque ce ne sont pas les mêmes termes qui sont utilisés dans les différents alinéas.

Le Sénateur Serge Babary a été contacté le 22 juillet sur la pure forme de la rédaction de cet article. En effet, le code de la mutualité utilise un vocabulaire spécifique qui est notamment lié aux particularités de sa gouvernance. Ainsi, on utilise le terme d'« adhérent » qui marque la possibilité de participer à la gestion démocratique de la mutuelle.

Un amendement 234 du rapporteur Daniel Grémillet (et identique 28 de Serge Babary), avait été adopté et proposait une nouvelle rédaction de l'article de manière à tenir compte notamment des spécificités rédactionnelles propres au code de la mutualité et à élargir le dispositif à tous les contrats d'assurance (et non uniquement ceux souscrits par voie électronique).



**La**  
*formation*  
**des élus**



Chaque année, la Mutualité Française Centre-Val de Loire organise des formations à destination des élus des mutuelles de la région afin d'actualiser et de développer leurs connaissances et compétences sur le mouvement mutualiste et son environnement.

EN 2022



Après deux années de mesures sanitaires imposant des sessions en distanciel, une préférence a été donnée en 2022 aux formations en présentiel, les élus exprimant un besoin de se retrouver, de tisser à nouveau du lien.

### ● Les thématiques abordées

#### • Actualité sur la protection sociale et le système de santé français • 22 mars

Animée par Vincent Petitpas, consultant formateur labellisé FNMF, cette formation a accueilli 15 participants. Il s'agissait pour eux d'acquiescer les fondamentaux en matière de protection sociale et d'identifier les acteurs du système de santé.

#### • Mise en place d'un diagnostic local • 9 mai

10 stagiaires ont participé à cette formation animée par Sandrine Antoine, consultante formatrice labellisée FNMF. Plus particulièrement destinée aux élus des Délégations territoriales, elle leur a permis de connaître les forces, faiblesses et opportunités de leur territoire, les attentes et besoins de leur public et la façon d'instaurer un dialogue entre acteurs.

#### • Connaissances de la Mutualité avec un zoom en région Centre-Val de Loire • 22 mai et 9 décembre

Programmée deux fois dans l'année, en mai et en décembre, cette formation a accueilli au total 21 participants. Patrick Couteau, administrateur de la MFCVL et Bernard Vigouroux, Président de Vyv3 Centre-Val de Loire ont présenté l'histoire de la Mutualité, les missions de l'union régionale et de l'union territoriale. Elle a également permis la visite de 3 établissements de soins mutualistes situés à Ballan-Miré, dans l'Indre-et-Loire : le centre cardiovasculaire Bois-Gibert, le Centre Basse Vision et l'Institut d'Education Motrice Charlemagne.

#### • Transformation du système de santé • 9 juin

Valentin Jeuffrault et Diane Chaumeil, respectivement responsable de pôle et chargée de mission à la FNMF, ont présenté aux 17 participants un panorama sur l'offre de santé, les réformes en cours (Ma santé 2022 / le Ségur de la santé) et les enjeux de la transformation de notre système de santé.



### • Le réseau relationnel local • 6 octobre

Dans la continuité de la formation « Mise en place d'un diagnostic local », cette formation était destinée plus particulièrement aux élus des délégations territoriales. Également animée par Sandrine Antoine, elle a accueilli 14 participants qui ont ainsi pu identifier l'intérêt du réseau relationnel et appréhender la façon de mobiliser et d'entretenir la relation avec les acteurs majeurs.

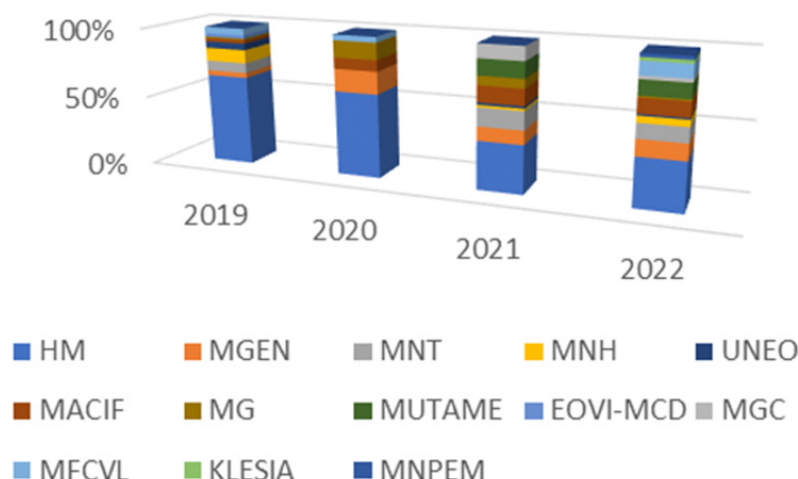
### • Les fondamentaux de Solvabilité 2 • 14 novembre

En distanciel et animée par Kévin MA, consultant formateur labélisé FNMF, cette formation a proposé aux 10 élus inscrits de comprendre notamment les origines de la réforme et les indicateurs de Solvabilité 2.

## QUELQUES APPRÉCIATIONS



## LA RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR MUTUELLE



Le conseil d'administration de 2022 a redéfini les missions de la commission régionale « Animation de la vie mutualiste ». Sa vocation consiste désormais à assurer un suivi du plan de formation et à faire le lien avec la FNMF et les instances nationales de formation.

Le plan de formation régional est dorénavant élaboré par un groupe de travail constitué des référents formation des mutuelles et piloté par la responsable de la formation des élus.





**Le**  
*conventionnement*  
**hospitalier**



Le processus de dénonciation du conventionnement hospitalier s'est poursuivi en 2022 pour les établissements dont les conventions arrivaient à terme ou pour ceux qui ont souhaité anticiper la fin des conventions. Afin d'actualiser la plateforme du conventionnement et envisager la suite concernant le tarif de la chambre particulière, la FNMF et la MFP sont informés, au fil de l'eau, des dénonciations.

Ainsi, au cours de l'année 2022, l'arrêt du conventionnement a été effectif pour les établissements suivants :

- CH Jacques Cœur de Bourges (18)
- CH de Vierzon (18)
- Clinique Jeanne d'Arc de Chinon (37)
- SSR Bois-Gibert (37)

Les établissements suivants ont été informés d'une fin de conventionnement en début 2023 :

- CH de St Amand-Montrond (18)
- CH d'Orléans (45)



# *Annexe*



# Annexe 1 : Les axes stratégiques 2022-2024

La Mutualité Française  
*Centre-Val de Loire*

Nos **AXES**  
**STRATÉGIQUES**  
en **2022-2024**





## Axes stratégiques "Animation de la vie mutualiste"

L'Animation de la Vie Mutualiste (AVM) porte sur trois axes :

- La formation des élus mutualistes,
- La coordination des délégations territoriales,
- Et l'organisation de la concertation des LIII.

Les élus sont au cœur de l'activité du service AVM. Leur accompagnement, à travers l'accueil et la mise à disposition d'informations, de formations et d'outils, doit leur permettre d'exercer, de façon la plus optimale, leurs fonctions mutualistes.

Cette mission intrinsèque à l'UR est elle aussi impactée par la baisse de la cotisation fédérale. Les recherches d'optimisation financière porteront notamment sur l'incitation au co-tourage et le développement de la visioconférence.

### La formation des élus

L'union régionale propose aux élus mutualistes d'acquiescer et d'actualiser leurs compétences et connaissances sur l'environnement mutualiste à travers des formations élaborées au niveau national par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et au niveau régional par la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL).

Les objectifs et moyens pour 2022-2024 sont les suivants :

- Construire un plan annuel de formations de qualité répondant aux besoins des élus en favorisant des échanges réguliers avec les élus et les référents des mutuelles,
- Evaluer les acquis des participants.

L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par le nombre de participants aux formations par rapport aux nombres de places disponibles et par l'analyse des questionnaires d'évaluation des acquis (quizz proposés à l'issue des formations et outil élaboré par la FNMF).

### La coordination des délégations territoriales (DT)

Les six délégations territoriales permettent de tisser un réseau de proximité entre l'union régionale, les adhérents mutualistes et les partenaires institutionnels et associatifs des territoires. Elles sont des lieux d'échanges et d'informations. Afin qu'elles portent le message mutualiste, une implication de leurs membres est indispensable. L'union régionale doit impulser une dynamique pour qu'elles soient actives et reconnues sur la région.

Les objectifs et moyens pour 2022-2024 sont les suivants :

- Nommer un administrateur coordinateur des DT et élaborer avec lui une feuille de route,
- Accompagner les présidents des DT en les formant à la méthodologie de projets, à l'élaboration d'un diagnostic territorial, à l'animation et la mobilisation de leur réseau relationnel local,
- Motiver les membres des DT en leur proposant un nouveau format de réunions, en fluidifiant la transmission d'informations utiles liées aux activités de l'UR et de l'union territoriale (UT) sur leur territoire, en leur fournissant des outils pour leur permettre de porter une action qui les fédère, et en créant du lien entre les membres par des moments conviviaux et une meilleure connaissance des activités des mutuelles de chacun.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) a la responsabilité d'animer et de coordonner le réseau mutualiste, de le représenter auprès des pouvoirs publics, des élus, des décideurs sanitaires et sociaux ainsi que des responsables associatifs. Au-delà de ces grandes missions fédératives, l'union régionale (UR) doit être la traduction politique d'un projet mutualiste régional qui nécessite l'engagement de tous les acteurs mutualistes de notre région, les mutuelles santé, les unions territoriales du LIII qui gèrent les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM). C'est en s'engageant collectivement dans une stratégie d'accès aux soins et à la santé pour tous que la Mutualité apportera le meilleur service aux adhérents de nos mutuelles, et par là même, à l'ensemble de nos concitoyens.

### Méthodologie :

Le 29 juin 2021 un nouveau conseil d'administration a été constitué sous la présidence de Rose-Marie Minago.

Dans un contexte financier très contraint pour notre union régionale, les administrateurs ont souhaité réfléchir à la définition des axes stratégiques 2022-2024 pour continuer de faire rayonner l'influence et l'image de la Mutualité en région.

Le 21 octobre 2021 un séminaire de travail a permis d'élaborer des premières pistes, appuyé pour cela par l'équipe encadrante de l'union. Des indicateurs ont été pensés pour permettre de suivre l'avancée de la stratégie ainsi définie.

Chaque année un point d'avancement sera présenté par le directeur général au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

2

3

L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par le taux de participation et le nombre d'actions menées.

### Organisation de la concertation des mutuelles de livre III (LIII)

L'union régionale avait déjà constitué un comité UR /UT qui rassemblait les présidents et directeurs de l'UR et des LIII. Après 3 années d'existence et d'échanges, il apparaît nécessaire de transposer ce comité au niveau des équipes respectives pour une meilleure interdépendance des relations et collaboration mutuelle. Cette mission est transverse aux différentes activités de l'UR : la prévention mais aussi les affaires publiques.

Les objectifs 2022-2024 sont les suivants :

- Renforcer le lien entre les équipes UR et UT en constituant et animant un comité UR / LIII composé de collaborateurs des deux structures.
- Renforcer le lien entre les deux directions et les deux gouvernances par une présentation des axes stratégiques de chaque structure et la présence du président de l'UT aux conseils d'administration de l'UR.

L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par le nombre de collaborations entreprises en commun.

### ANIMATION DE LA VIE MUTUALISTE

| FORMATION DES ÉLUS MUTUALISTES  |   |  |
|---|---|--|
| Objectifs   | Moyens  | Indicateurs  |
| Former les élus mutualistes   | Proposer un plan de formations de qualité   | Nbre participants / Nbre places disponibles              |
|   | Evaluation des acquis   | Questionnaires (quizz et outil de la FNMF)               |
| COORDINATION DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES (atelier du séminaire des administrateurs) |   |  |
| Objectifs   | Moyens  | Indicateurs  |
| Dynamiser les DT et impliquer les membres   | Proposer un nouveau format pour les réunions  | Taux de participation                                    |
|   | Informar les membres des actions dans leurs territoires par FUR, FUT et les mutuelles | Nbre d'informations transmises                           |
|   | Mener une action avec une tête d'affiche, un sujet majeur                             | Actions réalisées : oui / non                            |
| Accompagner les Présidents de DT  | S'informar sur les mutuelles en RCVL  | Nbre de cartographies transmises                         |
|   | Création de fiches projets par FUR  | Nbre de fiches remises                                   |
|   | Temps dédié des collègues PPS   | Nbre de jours passés                                     |
| Inscrire au plan de 2 formations dédiées DT   | Inscrire au plan de 2 formations dédiées DT   | Nbre de participants                                     |
|   | Recenser les ressources des territoires pour la mise en place des projets             | Nbre de contacts transmis                                |
| ORGANISATION DE LA CONCERTATION DES L3  |   |  |
| Objectifs   | Moyens  | Indicateurs  |
| Créer du lien entre UR / UT au niveau des gouvernances et des opérationnels           | Mise en place d'un nouveau comité UR / L3 composé de collaborateurs                   | Nbre de réunions et nbre de projets développés en commun |
|   | Présentation des axes stratégiques de l'UR et des L3                                  | Réunions réalisées : oui / non                           |
|   | Participation du Président de l'UT aux CA de l'UR                                     | Nbre de présences  |

4

6

L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par le nombre de participants aux réunions de coordination de mandats, au nombre d'ordre du Jour de séances plénières envoyées par les mandats et par le nombre de comptes-rendus postés par les mandats sur Slack.

### Les rencontres parlementaires et institutionnelles

La Mutualité Française Centre-Val de Loire rencontre régulièrement les acteurs politiques, associatifs, économiques et institutionnels de la région Centre-Val de Loire. Elle rencontre plus particulièrement les parlementaires en lien avec les orientations fixées par la FNMF.

L'objectif pour 2022-2024 est le suivant :

- Organiser des rencontres parlementaires en privilégiant la coordination entre les LI, LII et LIII. L'objectif est de ne pas disperser les rencontres et surtout de les optimiser par une coordination des acteurs. L'UR Centre-Val de Loire déclare notamment les rencontres parlementaires auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique et rédige des comptes-rendus pour la FNMF. Des argumentaires sont envoyés aux participants des rendez-vous.

L'atteinte de cet objectif sera mesurée par le nombre de rendez-vous en commun.

### AFFAIRES PUBLIQUES ET INFLUENCE

| ÉVÉNEMENTS   |   |   |
|--|---|---|
| Objectifs  | Moyens  | Indicateurs   |
| Organiser des événements d'influence                                       | Partenariat presse                                | Nbre de personnes qualifiées / retours médias   |
|  | Partenariat Club de la presse                     | Nbre de personnes qualifiées / retours médias   |
| MANDATS DE REPRÉSENTATION  |   |   |
| Objectifs  | Moyens  | Indicateurs   |
| Représenter le mouvement mutualiste dans les instances de santé et de FESS | Organiser des réunions de coordination de mandats | Taux de participation   |
|  | Accompagner les mandats                           | Ordres du jour communiqués  |
|  | Reporting sur Slack                               | Nbre de comptes-rendus des élus   |
| RENCONTRES PARLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES                             |   |   |
| Objectifs  | Moyens  | Indicateurs   |
| Rencontrer les parlementaires sur les enjeux du mouvement                  | Organiser des rencontres parlementaires           | Nbre de parlementaires rencontrés / Coordination LI, LII, LIII / Comptes-rendus sur Sharepoint FNMF |



## Axes stratégiques "Affaires publiques et influence"

Les Affaires publiques et l'Influence portent sur trois axes :

- L'organisation d'événements d'influence.
- La représentation du mouvement mutualiste dans les instances de santé de la protection sociale et de l'ESS (mandats).
- Les rencontres parlementaires et institutionnelles.

La représentation externe et la défense du mouvement mutualiste reposent sur les événements organisés par l'UR, les mandats portés par les élus mutualistes dans les différentes instances et les rencontres parlementaires portées par les élus mutualistes. A noter sur chaque activité le lien entre LI, LII et LIII. L'événementiel est l'activité la plus impactée par la baisse de la cotation fédérale aux UR. Les recherches d'optimisation financière porteront sur une refonte du format et la recherche de partenariats.

### Organisation d'événements d'influence

L'union régionale bénéficie d'un partenariat avec la presse quotidienne régionale initié par l'Union départementale 37 en 1994 pour le Forum santé puis en 2003 avec les Matinales santé. Depuis 2013, trois marques ont été développées par la Mutualité Centre-Val de Loire, la Nouvelle République et le groupe Centre France. A cela s'ajoute la marque Place de la Santé lancée par la FNMF.

Les objectifs 2022-2024 sont les suivants :

- Renégocier le partenariat PQR et réduire le nombre d'événements.
- Développer la marque Place de la Santé avec d'autres partenaires (par exemple le Club de la presse).
- Ces objectifs reposent sur la participation de personnes qualifiées sur les événements.

L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par le nombre de participants et de retours médias.

### Représentation du mouvement mutualiste dans les instances de santé et de l'ESS (mandats)

La Mutualité Française Centre-Val de Loire coordonne les mandats dans les instances de l'ARS, de la sécurité sociale, de l'ESS, des associations et des instances liées aux collectivités locales. Il est important d'identifier les mandats selon leurs appétences et compétences. Ainsi, les représentants du mouvement mutualiste peuvent appartenir aux LI, LII et LIII. Des salariés peuvent être positionnés sur les mandats selon leurs compétences.

Les objectifs pour 2022-2024 sont les suivants :

- Organiser des réunions de coordination de mandats selon les familles : ARS, Sécurité sociale, ESS, associations et instances liées aux collectivités locales. Les réunions peuvent se faire en présentiel ou visioconférence.
- Accompagner les mandatés : une attention particulière est apportée aux mandatés dans les CPAM qui reçoivent des argumentaires à chaque séance plénière. Chaque chef de file s'engage à envoyer l'ordre du jour à l'UR. Les mandats dans les conférences de financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées fonctionnent selon un binôme élu (titulaire) et suppléant (salarié du service PPS). Au sein de la Cress des réunions du collège des mutuelles sont organisées.
- Chaque mandaté s'engage à rédiger une « note d'ambiance » c'est-à-dire un compte-rendu sur Slack. L'objectif est de faire un reporting auprès de l'UR et de la FNMF mais également d'échanger des informations entre mandatés.

5

## Axes stratégiques "Prévention et Promotion de la Santé"

La prévention- promotion de la santé reste une des missions prioritaires des Unions régionales.

L'objectif du service promotion de la santé de la Mutualité Française Centre-Val de Loire est d'élaborer et mettre en œuvre des services adaptés aux besoins de la population en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Pour œuvrer au sein des territoires, l'Union régionale dispose d'un réseau d'élus militants et d'une équipe mobile composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique et/ou experts thématiques, nous positionnant comme l'un des opérateurs régionaux leader sur ce domaine.

Impactée par la baisse de la cotation fédérale, les projets sont toujours développés en partenariat avec la recherche de soutiens financiers permettant de maintenir notre déploiement (300 à 400 actions par an).

Les objectifs 2022-2024 seront donc les suivants :

- Maintenir la part de financements externes.
- Développer les prestations mutuelles et partenaires.
- Développer une offre mixte (présentiel/distanciel) (Lien Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- Conforter notre rôle d'acteur incontournable sur certaines thématiques.
- Poursuivre le développement des liens LI, LII et LIII.
- Proposer des actions de qualité.

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

| Objectifs  | Moyens                                     | Commentaires  |
|--|--|---|
| Maintenir la part de financements externes                             | CFPPA, CARISAT, SPF, autres                | Etre pragmatique et conserver les actions "rémunératrices"  |
| Développer les prestations mutuelles et partenaires                    | Catalogue, communication                   | Les administrateurs doivent se positionner en véritable "ambassadeur" de l'UR au sein de leur mutuelle  |
| Développer une offre mixte (présentiel/distanciel) (lien RSE)          | Licences Zoom                              | Avec l'accord des financeurs  |
| Conforter notre rôle d'acteur incontournable sur certaines thématiques | Nouvelles thématiques                      | Développer la Santé Mentale dans le cadre des DT, notamment auprès des jeunes. Accompagner/former les membres de DT si besoin.                          |
| Poursuivre le développement des liens LI, LII et LIII                  | Comité UR/LI<br>Liens Directrice projets   | Lien GEM pour la Santé Mentale<br>Formateurs PSM...   |
| Proposer des actions de qualité  | Démarche qualité<br>Certification ISO 9001 | Intégrer la question des inégalités sociales et territoriales de santé si possible.<br>Développer l'évaluation (régionale et/ou compilation des années) |

7

Des objectifs secondaires plus opérationnels ont également été travaillés en Commission Régionale Prévention :

- Assurer une veille thématique et projets (ex : Sport / Santé dans le 28 et le 36) par les élus et les salariés et partager ces éléments.
- Relayer la communication au sein de sa mutuelle s'ouvre difficile pour certaines d'entre elles. Chaque élu doit faire le maximum pour valoriser l'UR et relayer les actions (comprenant les prestations), au bénéfice de ses adhérents.
- Continuer de proposer des actions animées en direct (exemples : Adaptation de l'habitat et Conseiller en Environnement Intérieur (CEI) pour les compétences et la crédibilité), tout en continuant à déléguer certaines animations (exemple : Plaisir de Bien Vieillir et Numérique pour le rayonnement et les partenariats).
- Elus et salariés doivent préparer des projets auprès des jeunes avec des pistes de financements. Ces projets devront être prêts notamment en cas de difficultés avec un financeur sur un projet actuel.

8



**MUTUALITÉ FRANÇAISE  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

5-7-9 Quai de la Saussaye

41 000 Blois

02 54 70 59 93

contact@murec.fr

*Suivez-nous !*



[centrevaldeloire.mutualite.fr](http://centrevaldeloire.mutualite.fr)

